

Les “belles actions” de Mar Rabboula

évêque d'Édesse de 412 au 7 août 435 (ou 436)

1. L'histoire (?) de Mar Rabboula. — 2. Sa vie. — 3. Le tyran d'Édesse. — 4. Rabboula et Théodore de Mopsueste. — 5. Rabboula et les diphysites orientaux. — La lettre d'Ibas. — 6. Rabboula et la version Pechilto du Nouveau Testament. — 7. Les largesses de Mar Rabboula. — 8. Rabboula et saint Cyrille. — Sa gloire posthume. — 9. Conclusion et synthèse.

1. — *L'histoire (?) de Mar Rabboula.* — Cet illustre évêque, le plus célèbre des évêques d'Édesse, nous est connu surtout par un document syriaque assez long¹ contenu dans un manuscrit du vi^e siècle. Ce manuscrit, transcrit aux frais et pour l'édification d'une supérieure d'un couvent de religieuses, renferme d'abord les vies des saintes femmes Ruth, Esther, Judith, Suzanne et Thècle, et ensuite l'histoire de Rabboula, ses ordonnances, et un fragment de l'un de ses sermons. L'histoire a donc été écrite au v^e siècle, et nous ne voyons pas d'inconvénient à supposer qu'elle a été écrite vers 449, par un clerc d'Édesse, ancien commensal de Rabboula.

Cette histoire (?) vient de passer par quelques vicissitudes : Après avoir été prônée et utilisée tant pour le fond (histoire)

1) Édité par J. Overbeck, *S. Ephraemi syri, Rabulac... opera selecta*, Oxford, 1865, p. 159 à 209. Réédité par P. Bedjan (B) *Acta martyrum et sanctorum*, IV, Paris, 1894, p. 396 à 450. De nombreux extraits dans C. Brockelmann, *Syrische Grammatik*, 2^e éd., Berlin, 1905, p. 69 à 101. Deux extraits dans H. Gismondi, *Linguae syr. Gram.*, 4^e éd., Rome 1913, p. 148 à 153. Traduit en allemand par G. Bickell, dans la *Bibliothek* de Thalhofer, nos 103-104. Remanié en grec dans la vie d'Alexandre l'Acémète, *Patr. Or.*, VI, 663 à 674. — Nous avons étudié ce texte à notre cours de cette année.

que pour la forme (langue et grammaire), elle vient d'être soumise à nombreuses critiques formulées par le R. P. Peeters¹. Le savant Bollandiste, fatigué sans doute par les longueurs de l'écrit, a employé sa remarquable érudition à étudier les quelques noms et faits qui y figurent et pu nous faire douter, en bien des endroits, de leur rigoureuse exactitude. Le R. P. Lagrange, avec le tact et l'urbanité que l'on apprécie tant chez ce patriarche de l'Orientalisme, vient de faire d'heureuses retouches² au tableau trop sombre peint par le R. P. Peeters.

Nous lèverons peut-être bien des difficultés en nous demandant quel était le but de l'écrivain, quel genre il a choisi. Il a pris pour titre « *les belles actions* » de Mar Rabboula et, quand il a voulu caractériser son écrit, il l'a nommé, non pas « une histoire », mais un *Mimrâ*³. Chez les Syriens, le *Mimrâ* est un écrit d'édification, bien plus que nos panégyriques, car il est d'ordinaire écrit en vers. Il aime la prolixité, la répétition des mêmes bonnes pensées, qui tournent d'ordinaire autour des textes et des personnages de la Bible. C'est ainsi que Jacques de Saroug († 521) a écrit en vers de douze syllabes sur Gouria, Sergius, Siméon stylite, des *Mimrâs* qui occupent 13, 11 et 16 pages dans les éditions que le R. P. Bedjan en a donné. L'écrivain des « belles actions » de Rabboula termine de nombreux stiques successifs par la même assonance qui font de bien des passages une sorte de prose rimée : il compare son héros aux patriarches, au roi Josias (deux fois), à saint Paul, à la Samaritaine, à Nathanael, à saint Antoine, à Abel, à Salomon, à Moïse, à Josué ; il connaissait cependant le genre historique, car il emploie le mot « histoire » (Over., 200, 1, 15) à propos des querelles christologiques, mais ici il déclare n'écrire qu'un *Mimrâ* ou des « *belles actions* », c'est-à-dire un écrit d'édification où l'histoire exacte est

1) *Recherches de science religieuse*, t. XVIII, 1928, p. 170 à 204.

2) *Revue Biblique*, 1931, p. 121 à 129.

3) Overbeck, 198, 23 ; Bedjan, 438, 16.

secondaire. S'il a écrit vers 449, il a peut-être encore eu pour but d'opposer — implicitement — les « belles actions » de Rabboula aux « mauvaises actions » d'Ibas, son successeur, alors abhorré (Cf. *infra*, fin du § 8). L'auteur pouvait se tromper parfois de date ou de nom propre — il n'avait à sa disposition ni dictionnaire ni *Nomenclator* — et ces détails avaient vraiment peu d'importance à ses yeux. Il n'avait pas prévu le R. P. Peeters.

2. — *La vie de Rabboula*. — L'auteur du *Mimrâ* nous donne cependant de nombreux détails intéressants. Ils peuvent être suspectés d'un peu de parti pris, mais ils doivent être exacts dans la mesure où la mémoire de l'auteur a chance d'être fidèle : Rabboula, fils d'un prêtre païen endurci, a eu la chance d'avoir une mère, une nourrice et une femme chrétiennes. Il s'est donc toujours trouvé dans une ambiance chrétienne. La vue de deux miracles successifs le convertit. Il embrasse la vie solitaire, après avoir mis dans divers couvents ses serviteurs, son frère, sa mère, sa femme et ses jeunes enfants. Il libère ses esclaves, vend tout ce qu'il possédait, y compris ses fermes, et en distribue le prix aux pauvres, « au point que ses aumônes arrivèrent jusqu'aux saints et aux pauvres d'Édesse ». C'est là, semble-t-il, son premier contact avec cette ville. Il va au monastère d'Abraham, fonde avec son frère et quelques autres un petit monastère ; on racontait de lui divers prodiges. Il avait même été au devant du martyre, car il s'était introduit dans le temple de Balbek « afin d'en briser les idoles et de gagner le martyre », car il ne pensait pas sortir vivant de ce temple. De fait il fut malmené, battu et laissé pour mort au bas des degrés.

On le choisit enfin (412) pour évêque d'Édesse. « Il n'usa pas hypocritement des formules habituelles : Je ne puis pas porter la charge du pouvoir... Nous n'acceptons pas, parce que nous ne sommes pas capables... il ne vit que la volonté de Dieu. » L'auteur du *Mimrâ* n'est pas flatteur pour les autres évêques, mais semble dire que Rabboula était heureux

de pouvoir exercer ses qualités sur un plus grand théâtre.

Il sembla vouloir changer la ville en une succursale de son monastère, *ce qui n'a rien qui puisse étonner* de la part d'un homme qui avait mis mère, femme et surtout jeunes enfants, dans des couvents, sans se préoccuper beaucoup du plus ou moins de vocation de ces derniers¹. Ce sujet est développé au long dans ses « belles actions ». Les hommes des confréries (Benaï Qiamâ) devaient ne pas fréquenter les femmes, ne pas manger de viande, ne pas prendre de bains (sauf en cas de maladie), ne pas faire de commerce ; ils devaient persévérer dans le jeûne et la prière ; Rabboula avait réglé leur habit, leurs chaussures et leur coupe de cheveux, et il avait défendu aux femmes des confréries de sortir sans voile.

Il eut maille à partir avec Théodore de Mopsueste, comme nous allons le voir. Par contre-coup, il fut le premier des Orientaux à abandonner le diphysisme pour adopter la formule d'une seule nature incarnée. Il mena, contre les diphysites, une lutte acharnée, et ses largesses, qui tiennent tant de place dans ses « belles actions », ne furent peut-être pas toujours désintéressées. Il mourut le 7 août 435 (ou 436) et, à l'exemple d'autres évêques, après avoir passé pour un monophysite rigide et avoir été anathématisé comme tel, il bénéficia, chez ses anciens ennemis, des circonstances atténuantes et devint saint Rabboula non seulement au brigandage d'Éphèse, voisinage un peu inquiétant, mais encore dans bien des calendriers².

1) On nous permettra de risquer une comparaison : Si, lorsqu'on veut nommer un général, on allait chercher dans les déserts de l'Algérie le lieutenant le plus brave, dont la vocation, soutenue par un corps de fer, est de poursuivre et de combattre sans relâche les ennemis, on pourrait prévoir quel régime il imposerait à son armée, et on ne pourrait lui en vouloir de chercher à développer chez les autres les qualités personnelles qui l'ont désigné lui-même au choix de tous.

2) Nous le trouvons dans cinq des calendriers monophysites que nous avons édités, *Patr. Or.*, t. X (cf. page 148), au 8 août ou au 19 décembre, ou le mercredi de la troisième semaine qui suit Pâques. Il figure au 9 août parmi les fêtes des Melkites, *Ibid.*, p. 310. C'est peut-être lui qui figure dans le Synaxaire de Constantinople au 16 août, éd. Delahaye, col. 904, ligne 57. On trouve encore mention de la mort de Rabboula au 8 août dans le martyrologe monophysite édité par le R. P. Peeters, dans *Anacleta Boll.*, t. XXVII, 1908.

3. — *Le tyran d'Edesse.* — Ce titre a été donné à Rabboula par son futur successeur à Edesse, l'évêque Ibas¹, et nous croyons que le récit de ses « belles actions » permet de le justifier, si nous l'entendons en ce sens que Rabboula surveillait la vie publique et la vie privée de tous les citoyens afin de les contraindre par ses inquisitions à fuir le mal et, de gré ou de force, à pratiquer le bien.

Nous lisons en effet :

(B., page 413). Ceux que sa charité n'arrivait pas à persuader par la douceur, *sa crainte les domptait par la violence*, car il frappait (qafach = colaphis percussit, verberavit), les orgueilleux qui étaient parmi eux pour les amener à la pénitence. Quant à ceux qui marchaient avec dédain et qui s'élevaient au-dessus de leurs compagnons à cause de leurs richesses, il les avilissait beaucoup et il les humiliait pour les faire souffrir... (415). Il s'appliquait de toute manière à arracher les hommes au péché et à les associer à la justice... (418). Il réprimandait ceux qui allaient au théâtre et au cirque, ou qui allaient voir, au stade, les combats des hommes et des animaux sauvages... (419). Pour amener l'âme à la vie, il instruisait, il persuadait, il menaçait et, au besoin, comme un médecin habile, *il tranchait la pourriture de l'ulcère*, comme à l'aide d'un fer aiguisé... (422) Même ceux qui avaient habité avec lui durant les 24 années de son épiscopat, n'arrivaient pas à entrer près de lui avec facilité ou à lui parler avec abandon, mais *chaque jour la crainte qu'ils en avaient s'ajoutait à leur crainte* et leurs esprits tremblaient par la crainte qu'ils en avaient, *comme tremblaient ceux qui paraissent devant lui pour la première fois...* (427-8) Les soldats eux-mêmes le craignaient... Dieu avait fait entrer sa crainte et son amour chez tout homme, chacun dans son genre, au point que beaucoup, soit par crainte, soit par bon naturel, étaient éloignés d'une multitude de péchés à cause de lui... On devait respecter les empêchements de mariage qu'il avait portés, *et il était absolument impossible, s'il s'en apercevait, qu'un homme abandonnât sa femme pour n'importe quel motif...* (430) Il connaissait les actes de chaque homme d'après ses propres paroles, le mensonge ne pouvait pas le tromper en prenant l'apparence de la vérité, car, par la sagesse de Dieu qui était en lui, *l'esprit de ceux qu'il jugeait était terrifié*, de sorte que leur parole était troublée à cause de leur crainte et ils proclamaient involontairement la vérité de leur propre bouche... (431-4) *Il convertit*

1) Il écrit au Porsan Maris : « L'un d'eux est le Tyran de notre ville, que tu connais toi aussi. » Ὁν εἰς ἐξ αὐτῶν τυγχάνει ὁ τῆς ἡμετέρας πόλεως Ἰβαννοῦς ὃν καὶ αὐτὸς οὐκ ἀγνοεῖ ; Mansi, VII, 241. (Il s'agit ici « de ceux qui manifestent par leurs actes l'inimitié cachée auparavant dans leurs cœurs ».)

des milliers de Juifs et des myriades d'hérétiques... Les grands de la ville étaient Bardesanites ; il détruisit le lieu de leurs réunions ; il en emporta le trésor à son église et il en utilisa même les pierres... Il démolit aussi l'oratoire des Ariens... Ce bon médecin guérit aussi les autres ulcères hérétiques, car Dieu sut inspirer la crainte de saint Rabboula aux Marcionites, aux Manichéens, aux Borboriens, aux Audiens, aux Sadducéens, aux Messaliens.

Ces extraits justifient, croyons-nous, le titre donné par Ibas à Rabboula, ses amis l'appelleront un « bon tyran » s'ils le veulent, mais si l'on nomme assez volontiers saint Cyrille un Pharaon, il semble que le titre de « tyran » est bien acquis à saint Rabboula¹.

4. — *Rabboula et Théodore de Mopsueste*. — L'auteur des « belles actions » de Mar Rabboula consacre à Théodore quelques lignes exemptes d'aménité : « D'après les hommes véridiques (Rabboula et Cyrille ?) qui l'ont transmis, il aurait été une racine dont le feu de la concupiscence a brûlé les branches dès sa jeunesse, jusqu'à ce que, croissant et vieillissant, il succombât dans la mort, et que son corps, nourri dans les délices, eut pourri et fut devenu du fumier dans la terre (B. 435).

Il semble bien y avoir là un écho, volontairement inexact, des lettres de saint Jean Chrysostome *ad Theodorum lapsum*.

Théodore, de famille riche, s'était préparé, aux écoles d'Antioche, à une carrière civile. Il avait été entraîné par Chrysostome au monastère de Diodore, mais, à l'âge de 19 ans, il était rentré chez ses parents, avait pris part à l'administration de leurs biens et avait projeté d'épouser une jeune fille, nommée Hermione.

C'est alors que Jean Chrysostome, âgé de 25 à 26 ans et

1) Il est intéressant de noter que l'auteur des « belles actions » donne à Nestorius ce même titre de *tyran*, Bedjan, p. 438, l. 17, et nous le justifierions de manière analogue, car Nestorius, frais émoulu, lui aussi, d'un monastère, avait voulu réformer Constantinople : il avait supprimé le cirque, la danse et le théâtre, et avait sévi contre tous les hérétiques. Dès son premier discours, il disait à l'empereur : « Donne-moi pouvoir sur les hérétiques et je te soumettrai les Perses », cf. *Patr. Or.*, XIII, 298. 277 à 279. Aussi ne semble-t-on pas l'avoir regretté beaucoup.

qui venait seulement d'être baptisé, a écrit à ce jeune homme pour le ramener au couvent : « S'il pouvait envoyer des pleurs par lettre, il en mettrait plein sa lettre. » Il donne des développements oratoires sur : Désertion ; Obligation contractée ; Vanité du monde ; Bonheur de la vie toute consacrée au Christ, et il amène son jeune ami à abandonner ses biens et sa fiancée et à retourner au couvent. Tout cela est à l'honneur de Théodore, qui s'est ensuite attaché à Diodore, l'a suivi à Tarse, et a été évêque de Mopsueste de 392 à 428 (ou début de 429). Il a édifié la ville de Mopsueste, car il en a converti les païens, il a écrit de nombreux ouvrages de théologie et surtout des Commentaires de la Bible ; il est chez les Nestoriens « le Commentateur » par excellence. Il est mort « dans la paix de l'Église ».

Rabboula est peut-être le premier qui ait attaqué l'orthodoxie de Théodore, celui-ci, comme l'école d'Antioche et comme saint Léon, *rendait compte du mystère insondable de l'Incarnation* par les locutions : « deux natures, une hypostase, une personne », tandis que Rabboula se servait de la locution de l'hérétique Apollinaire : « une nature incarnée » qui a besoin d'explications subtiles pour ne pas être monophysite, puisqu'elle oppose *une* à *deux*, comme l'ont dit alors ceux qui la prênaient. Elle a d'ailleurs été prise et interprétée dans ce sens *unitaire* par l'immense majorité des compatriotes de saint Rabboula, les monophysites syriens, qui se réclament tous de lui.

Le commensal de Mar Rabboula, auteur de ses « belles actions », lui prête des sentiments nettement monophysites que le P. Bedjan a cru devoir rejeter dans ses notes et corriger dans son texte :

Par la sagesse de Dieu qui était en lui..., il montrait, par le témoignage véritable des Livres divins, que sainte Marie était vraiment Mère de Dieu... Voici que Jean *explique* dans son Évangile : Au commencement était le Verbe et le Verbe était chair sans que sa nature fût changée, loin de là, mais le maître de l'univers prit la forme du serviteur, parce qu'il était un homme parfait sans qu'il perdît ce qui

est Dieu, mais l'unicité de la Divinité et de l'humanité est conservée, et une est la nature et (une est) l'hypostase du Fils éternel, tel qu'il était avant qu'il ne s'incarnât. Overbeck, 197-8.

Les adversaires des monophysites disaient, avec apparence de raison, que si le Christ n'avait qu'une nature « tel qu'il était avant qu'il ne s'incarnât », c'était apparemment la nature divine et que la sainte « Mère de Dieu » avait donc enfanté la nature divine.

Pour éviter cette difficulté, le P. Bedjan rétablit dans son texte (p. 437), les mots dont Théodore de Mopsueste se servait pour rendre compte, dans une certaine mesure, du mystère insondable et il imprime :

Mais l'unité de la Divinité et de l'humanité est conservée en deux natures et en une hypostase du Fils éternel.

Nous avons d'ailleurs le témoignage de Rabboula lui-même, qui écrivait à André de Samosate :

La division des natures m'a beaucoup affecté surtout après l'union, parce qu'elle nous introduit deux Fils au lieu d'un, comme (le faisait) l'admirable Anastase, qui disait au milieu de Constantinople : « Je confesse le Père, le Fils, le Saint Esprit et Notre Seigneur Jésus-Christ. » Je suis tellement éloigné de le croire, que je supporterais tout avec joie plutôt que de m'associer à un tel blasphème¹.

La fin est inexacte : Anastase, syncelle de Nestorius, a seulement dit que la Vierge n'était pas Mère de la nature divine, ce que tous devaient admettre. Les Égyptiens ont soulevé les moines en leur faisant croire que les Orientaux remplaçaient la Trinité par une Quaternité. Nous voyons que Rabboula a cru, ferme comme roc, à cette calomnie, et n'a vu comme remède que l'unification des deux natures en une seule nature, c'est pour cela que nous devons le nommer monophysite.

Cela n'entraîne pas grande conséquence théologique, car

¹) Overbeck, 223. Dans la réponse d'André de Samosate, on a reproduit tous les passages où il dit deux natures et on a coupé ceux où il dit une personne. *Ibid.*, p. 223-4. Il est heureux que nous ayons d'autres lettres d'André dans le *Synodicon*.

ces monophysites ont dû expliquer que leur unique nature était formée de deux « sans mélange ni confusion ». Nous avons cru devoir les nommer *Diplophysites*¹, mais notre appellation n'a pas eu de succès et ils restent *monophysites*.

D'ailleurs, comme l'a écrit Mgr Duchesne, *Histoire*, 5^e éd., tome III, p. VI :

Il faut bien se garder de croire que cette agitation théologique avait pour cause une incertitude grave sur la tradition. Celle-ci était fixée depuis longtemps. Comme les chrétiens d'à présent, ceux d'alors avaient reçu de leurs pères la foi en Jésus-Christ, vraiment Dieu et vraiment homme. Ils ne se divisaient que sur des modalités, moins encore, sur des terminologies... Il ne s'agit que de s'entendre, mais, avec l'esprit belliqueux des théologiens (d'alors), ce n'est pas de s'entendre qu'il importe, c'est de se combattre. Triste siècle !

Il est possible que la rancune de Rabboula contre Théodore de Mopsueste lui ait fait prendre pour argent comptant les mauvaises raisons imaginées pour frapper l'esprit des moines, aussi, d'après Michel le Syrien, il aurait déjà dénoncé à Éphèse (431) les deux natures de Théodore. On veut sans doute faire croire par là qu'il a toujours été monophysite, ce qui est exagéré. C'est dès son retour à Édesse qu'il aurait fait brûler les écrits de Théodore au milieu de la ville. *Chronique*, II, 436 (Lettre de Marouta). Nous croyons aussi que Rabboula n'a pas tardé beaucoup (432 ?) à attaquer Théodore : Il le dénonce à saint Cyrille. D'après André de Samosate, il a anathématisé Théodore dans l'église. Il anathématisait même ceux qui ne lui apportaient pas un manuscrit de Théodore pour le brûler. On dit qu'il prêche que « une est la nature du Christ » et qu'il chasse ceux qui pensent autrement, aussi Jean d'Antioche invite les évêques d'Osroène à ne pas le fréquenter, en attendant qu'on le convoque pour lui donner occasion de s'expliquer (*Synodicon*, ch. XLIII et XLIV), mais saint Cyrille répondait à Rabboula que les blasphèmes de Nestorius procédaient d'une autre racine (expression déjà

¹) *Revue de l'Orient chrétien*, 1905, t. X, p. 134 (fin de l'article : Dans quelle mesure les jacobites sont-ils monophysites ? *Ibid.*, 113 à 134).

trouvée), à savoir de Théodore qui était en Cilicie, car « c'est là que cette impiété a commencé ». Cf. Overbeck, p. 227, 1, 2 à 5.

La cause de l'inimitié de Rabboula contre Théodore nous est encore donnée par Ibas : Ce n'était pas tant pour un motif de foi « qu'à cause de l'inimitié cachée qu'il avait contre lui, parce qu'il l'avait fait rougir manifestement dans le synode¹ ».

Quel est le motif qui a mis aux prises Théodore et Rabboula et a amené le premier à faire rougir le second ? Un motif dogmatique n'est pas exclu, cependant rien ne nous indique qu'il se soit agi d'une controverse christologique, tandis qu'un auteur ancien (fin du VI^e siècle) nous apprend que Théodore a fait rougir le tyran d'Édesse de ses brutalités envers ses clercs, brutalités confirmées par l'auteur des « belles actions » et surtout par le texte d'un canon de Rabboula lui-même.

Voici d'abord le canon 26 des Apôtres qui condamne ces violences :

L'évêque ou le prêtre ou le diacre qui frappe les fidèles pécheurs ou les infidèles faisant le mal, et qui veut ainsi les effrayer, nous ordonnons qu'ils soient déposés, car Notre Seigneur ne nous a enseigné cela en aucun lieu ; au contraire quand il fut frappé il ne rendit pas de coups ; quand il fut chargé d'opprobres il n'en chargea pas ses adversaires ; quand il souffrit il ne se fâcha pas².

Voici maintenant le canon de Rabboula (Over., 219, 9 ; B. : 457, 2) :

Ne flagellez personne. S'il y a un motif pour lequel il faille flageller, ou bien faites-le juste assez pour inspirer de la crainte, ou bien adressez les coupables au juge séculier³.

(1) διὰ τὴν ἔχθραν τὴν κεκοιμημένην, ἣν εἶχε πρὸς αὐτόν, ἐπειδὴ ἤλεγξεν αὐτόν ἐν τῇ συνόδῳ, Mansi, VII, 241.

(2) P. 119 de notre traduction de l'Oclatouque de Clément, Paris, 1913.

(3) P. 89, canon 60 de notre traduction des *Canons et Résolutions canoniques* de Rabboula, Jean de Tella, etc., Paris, 1906.

Nous trouvons bien ici la manière de Rabboula : celle du médecin habile qui porte un fer aigu dans les ulcères, et du chef devant qui tremblaient de plus en plus même ses commensaux : « Flagellez juste assez pour inspirer de la crainte. » Ce texte qui laisse le nombre des coups de fouet à l'appréciation du bourreau, d'après le degré de dureté qu'il attribue à l'épiderme du patient, est très inquiétant, et on comprend bien que Théodore de Mopsueste l'ait stigmatisé. C'est sans doute à l'intervention de Théodore de Mopsueste que nous devons les trois premiers mots : « Ne flagellez personne », mais Rabboula « par l'esprit de Dieu qui était en lui » n'en a pas moins maintenu l'essentiel de son procédé de prosélytisme qui est en opposition directe avec le canon attribué aux Apôtres cité plus haut.

Voici enfin comment l'ancien auteur raconte l'incident¹ : On n'oubliera pas que cet auteur était professeur à l'école de Nisibe à la fin du VI^e siècle, et que les maîtres et élèves chassés d'Édesse à la fin du siècle précédent avaient pu porter à Nisibe le commentaire de la lettre d'Ibas.

Malgré la considération que le monde avait pour Théodore, Rabboula, évêque d'Édesse, le méprisa beaucoup. Rabboula montrait auparavant beaucoup d'amitié au célèbre interprète et étudiait ses ouvrages, mais, étant allé à Constantinople pour assister au concile des Pères, il fut accusé de frapper les clercs ; il répondit que Notre Seigneur frappa lui aussi quand il entra dans le temple ; mais l'Interprète se leva et le réprimanda en disant : « Notre Seigneur ne fit pas cela. Il adressa seulement la parole en disant : *Otez cela d'ici* (Jean II, 16) et il renversa les tables. Mais il fit sortir à coups de fouet les taureaux et les moutons (Jean, II, 15) ». Rabboula dès lors, lui en garda une rancune dans le cœur et, après sa mort, il fit brûler à Edesse tous ses écrits.

Tous ces textes s'éclairent les uns les autres et nous espérons qu'on ne traitera plus de *racontar* le « commentaire autorisé » donné à la lettre d'Ibas par un professeur de l'école

1) Patr. Or., IV, p. 380.

de Nisibe (qui succédait à l'école d'Édesse). Voici d'ailleurs comment les choses se passaient encore au siècle suivant à Alexandrie :

On vint dire au patriarche Jean l'aumônier qu'un moine circulait avec une femme dans Alexandrie et y mendiait. Il commanda de flageller la femme, de la séparer du moine, de bâtonner celui-ci et de le jeter en prison, ce qu'on fit sans tarder. La nuit suivante, le moine apparut au patriarche, lui montra son dos putréfié (car les défenseurs de l'église l'avaient frappé sans pitié) et lui dit : « Est-ce là ce que tu as voulu, seigneur patriarche, cette fois tu t'es trompé ; crois-moi, la vie et la mort sont proches. » Le lendemain, le patriarche se fit amener le moine pour voir si c'était bien lui qui lui était apparu. Le moine vint avec beaucoup de peine car *il ne pouvait pas marcher à cause des coups qu'il avait reçus*. Le patriarche reconnut le moine qu'il avait vu en songe. Il le fit asseoir sur son lit et il lui demanda de montrer son dos. Comme il voulait le faire, ses habits s'écartèrent et tous virent qu'il était ennuqué¹.

Rabboula avait d'ailleurs juridiction, au moins sur ses clercs, et peut-être sur tous les chrétiens, car deux de ses canons portent encore² :

Les périodeutes ne chargeront pas le premier venu de rendre la justice, mais ils en chargeront des hommes qui se seront signalés comme ne faisant pas acception de personnes.

Tranchez les différends et ne venez pas constamment pour cela à la ville. Adressez-nous ceux qui vous échappent.

Il est intéressant de voir à quelle petite cause (flagellation de quelques clercs par ordre de Rabboula) nous pouvons rattacher le début de la lutte contre Théodore de Mopsueste qui devait déchirer l'église pendant plus d'un siècle. Notre ancien auteur est d'ailleurs d'accord encore avec Ibas lorsqu'il dit que Rabboula aimait d'abord Théodore et qu'il étudiait ses ouvrages, car Ibas en a écrit autant³. Il est probable que Rabboula le louait avant d'avoir été réprimandé par lui en plein synode, en 426, et qu'il le lisait ensuite

1) Migne, P. L., t. LXXIII, col. 360.

2) Canons 39 et 61, *loc. cit.*, 87 et 89.

3) αὐτὸν ἐπῆρει καὶ εἰς τὰ βιβλία οὗτου ἀναγίνωσκεν, *loc. cit.*

pour y chercher motif, sous prétexte d'hérésie, « d'adresser le coupable au juge séculier », comme le porte le canon cité plus haut, et de détruire ses ouvrages, car un autre canon de Rabboula porte encore :

Recherchez en tout lieu les livres et les rouleaux des hérétiques ; quand vous en trouverez, apportez-les nous ou brûlez-les au feu¹.

Le concile visé aurait pu avoir lieu à Antioche, car Mopsueste et Édesse relevaient toutes deux de ce patriarcat, mais puisque notre ancien auteur a écrit Constantinople, remarquons qu'il y a eu un concile dans cette ville, en 426, pour l'ordination de Sisinnius, et que Théodore, patriarche d'Antioche ; y assistait. Il est possible que le patriarche se soit fait accompagner par quelques suffragants de renom ; dont Théodore et Rabboula.

Mais en quelqu'endroit qu'ait eu lieu la réprimande publique infligée à Rabboula, le caractère de celui-ci, que nous avons appris à connaître dans le paragraphe consacré au tyran d'Édesse, nous rend très vraisemblable ce qu'on raconte des suites qu'eut cette humiliation. Rabboula a pu chercher, dès 426, à trouver des prétextes pour faire condamner Théodore comme hérétique et il en a été de même bientôt pour Nestorius, puisque celui-ci sortait de la même école que Théodore : l'école d'Antioche.

5. — *Rabboula et les diphsites orientaux.* — *La lettre d'Ibas.* — Nous avons déjà écrit que les monophysites, comme Michel le Syrien, tiennent que Rabboula a toujours été des leurs. C'est exagéré, puisque c'est après le concile d'Éphèse que André de Samosate a dénoncé Rabboula au patriarche d'Antioche, en ajoutant cependant qu'il se serait sans doute déclaré plus tôt si on l'avait poussé un peu à Constantinople. Voici comme on peut aujourd'hui se représenter les événements :

1) Canon 75, *loc. cit.*, p. 90.

Rien ne préparait Rabboula à jouer au théologien. Sa langue était le syriaque. Il avait étudié le grec à l'école de Qennesrin et il était resté païen jusqu'après son mariage. Ensuite son voyage en Palestine, sa vie ascétique près d'Abraham, qui ne savait pas le grec, et son expédition contre le temple de Balbek n'ont pas dû lui laisser beaucoup de loisirs ni de moyens pour approfondir la christologie. Ce n'est qu'après son ordination (412) qu'il s'est trouvé à Édesse dans un milieu littéraire et cultivé. Il a pu se perfectionner dans la langue grecque, en tout cas il lui était facile d'avoir des secrétaires pour l'aider. Dans les offices, on lisait au peuple et on commentait le Diatessaron. Rabboula fit montre de sa science en utilisant le texte grec qu'il commentait en syriaque à ses diocésains (cf. *infra*, 6). Il fut ainsi conduit à donner à ses prêtres comme livre d'office, après les avoir retouchés, les évangiles séparés, nés précisément pour remplacer comme livre d'office le Diatessaron que l'on nommait « Les évangiles mêlés ».

Après 428, Rabboula serait retourné à Constantinople et aurait prononcé devant Nestorius un discours qui nous est conservé en partie. De fréquents voyages à Constantinople n'ont rien qui puisse nous étonner. En 448, quatre prêtres d'Édesse allèrent accuser leur évêque Ibas près de Domnus patriarche d'Antioche. Quand on voulut juger la cause, on apprit que deux des quatre prêtres étaient partis pour Constantinople. Quand on reprit la même cause un peu plus tard, tous les quatre avaient été trouver l'empereur Théodose en compagnie de quelques nouveaux accusateurs. Rabboula qui connaissait bien cette manie ambulatoire de ses Orientaux avait porté un canon pour la réfréner :

Aucun prêtre, diacre ou religieux n'ira sans ordre à la cour ou en un lieu éloigné, et n'abandonnera son église, pas même pour une affaire de son village ou de son église, Canon 63, *loc. cit.*, p. 89. Over., 219, 17.

Quant au sermon ou plutôt à l'exposé (tourgamâ) fait par Rabboula à Constantinople devant Nestorius (Over., 239)

on a écrit que c'est un faux. Cette question ne peut pas être tranchée par une simple épithète. Il faut tenir compte que l'auteur des « belles actions », commensal de Rabboula, qui avait ce texte syriaque sous les yeux, le tient pour authentique. Il semble qu'il était à même d'en bien juger ; c'est à nous de le comprendre. Il écrit : « A cette époque une belle occasion l'appela, pour qu'il montât aussi à Constantinople, et il réprimanda ouvertement l'ancienne erreur du nouveau juif (Nestorius). » Nous trouverons plus loin, chez André de Samosate, une allusion à quelques propos tenus à Constantinople, et nous verrons que Rabboula semble avoir été vers cette époque se ravitailler dans cette ville. Un voyage à Constantinople avec sermon, après 428, semble donc très probable.

Le métropolitain d'Édesse, qui avait quinze suffragants en Mésopotamie, était un assez gros personnage pour que les clercs entretenus à Constantinople par saint Cyrille lui aient prêté attention, l'aient circonvenu et lui aient fait prononcer un discours *en grec*. C'est ce discours grec que Rabboula est censé avoir mis plus tard en syriaque, *plus ou moins fidèlement*, nous n'en savons rien, et qu'il a donné à son entourage comme celui qu'il avait prononcé devant Nestorius.

Il débute par de longues formules d'humilité qui rentrent assez dans le genre oriental lorsqu'un personnage parle de lui-même, et qu'un faussaire n'aurait pu employer sans se l'aliéner : « Nous sommes petits dans notre parole et dans notre science, mais vous, vous êtes grands dans la sagesse de l'esprit et dans le poli du langage. Il ne faut pas s'attacher à des recherches excessives ; c'est une dérision qu'un homme ose sur la place publique discuter de la grandeur de Dieu ; c'est Satan qui nous pousse aux recherches ardues qui dépassent notre mesure pour nous faire perdre la vie. C'est ainsi qu'un homme deviendra aveugle s'il veut trop fixer le soleil. » Pour lui il se propose de parler seulement devant l'église de Dieu des œuvres de la perfection, non qu'on ait besoin de son enseignement, lui qui n'est qu'un campagnard, qui

demeure avec ses campagnards, et qui la plupart du temps ne parle que syriaque. Que peut-il donc dire devant une telle assemblée !

Il commence par les deux commandements principaux : aimer Dieu et aimer le prochain. Il en arrive enfin à la christologie :

Je sais que vous voulez connaître notre foi et ce que nous tenons fermement du Christ. Il nous faut donc exposer devant vous ce qu'on ne devrait évoquer que dans le silence de la foi. Vous désirez savoir si Marie est Mère de Dieu. Elle est ainsi nommée en vérité, car elle a été sur la terre Mère de Dieu le Verbe par la volonté (du Verbe), Lui qui naturellement n'avait pas de mère dans le ciel. Comme le crie l'Apôtre : Dieu a envoyé son Fils et il fut d'une femme (*Gal.*, IV, 4). Mais si quelqu'un ose dire qu'elle a enfanté naturellement (en nature) Dieu le Verbe, non seulement il ne parle pas bien, mais sa foi est mauvaise, car nous nommons la sainte Vierge Mère de Dieu non parce qu'elle a enfanté en nature la Divinité, mais parce que Dieu le Verbe, quand il fut homme, naquit d'elle. Voici en effet qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils et son nom sera Emmanuel, ce qui signifie Notre Dieu avec nous (*Isaïe*, VII, 14). Ce n'est pas que Notre Seigneur ait pris son commencement de la Vierge bienheureuse, car, au commencement, le Verbe était près de son Père, selon le témoignage de Jean, mais c'est par elle que le Christ est apparu dans la chair à cause de ses miséricordes, Lui qui est en nature Dieu sur tout.

Telle est sa *christologie*. On ne trouve nulle part « deux natures » ou « la nature humaine », mais on ne trouve pas non plus la célèbre formule d'Apollinaire reprise par les Cyrilliens : « Une nature du Verbe incarnée. » Rabboula, satisfait sans doute de se trouver ainsi entre les deux partis, ne veut pas prêter à controverse et ajoute :

Pardonnez-nous, mes chers frères, l'insuffisance de notre parole. Car nous ne vous parlons pas d'après les enseignements d'un livre, vu que nous n'avons pas coutume de commencer par écrire l'instruction et par l'apprendre, pour la répéter ensuite, mais nous parlons sans préparation au peuple de Dieu, ce que la grâce a produit dans notre esprit. Nous vous prions donc, mes frères, de considérer par l'esprit, la simple force de notre parole et non l'assemblage de phrases (bien) ciselées.

S'il est vrai, comme il le dit, que Rabboula n'a pas écrit et apprit son discours grec, *notre syriaque est une reconstitu-*

lion postérieure. Son importance n'en est pas moins grande, car il remonte encore à Rabboula et, nous croirions volontiers qu'André de Samosate avait en vue quelques sermons ou discours de ce genre, tenus à Constantinople, quand il écrivait :

On raconte qu'il prêche qu'il n'y a qu'une nature du Christ et qu'il chasse brutalement (validè) ceux qui disent autre chose... Nos amis qui souffrent persécution, nous demandent s'il faut déjà faire scission à ce sujet. Mais il me semble que nous devons aussi combattre nettement celui qui agit ouvertement de manière impie et qui a abjuré tous les Orientaux. Si certains (Jean d'Antioche ?) étaient courageux, cela aurait dû se passer autrement. Et il me semble que s'il avait reçu à Constantinople les lettres qu'il a supportées (sans répondre clairement) jusque maintenant, il aurait éclaté, et il aurait engendré très clairement l'impiété qu'il avait conçue autrefois. Cf. *Synodicon*, ch. XLIII, P. G., LXXXIV.

Jean d'Antioche s'est enfin décidé à intervenir au nom de son concile et à écrire aux évêques d'Ostroëne que « si les choses rapportées par plusieurs sont vraies », ils doivent se tenir à l'écart de la communion de Rabboula jusqu'à ce qu'on l'ait convoqué à Antioche pour examiner à fond tout ce qui le concerne, pour lui pardonner s'il donne satisfaction, ou le soumettre aux peines canoniques s'il est convaincu (d'erreur). *Ibid.*, ch. XLIV.

Il nous semble donc bien certain qu'à Éphèse, Rabboula marchait de fait, sinon entièrement de cœur, avec les Orientaux, sans quoi il aurait été excommunié dès cette époque. Il a souscrit ou il a laissé souscrire en son nom au concile des Orientaux et à deux lettres (*Synod.*, ch. XIII et XXVIII) hostiles à saint Cyrille. C'est après son retour à Édesse, après avoir repris contact avec ses clercs, qu'il s'est prononcé pour ce dernier. C'était son droit, et nous espérons qu'au moment (433) où la bonne volonté mutuelle de saint Cyrille et de Jean d'Antioche faisait croire à Ibas que l'ère des divisions entre chrétiens était close, Rabboula aussi est rentré en communion avec les Orientaux. Cela semble résulter de la

fin de la lettre d'Ibas dont nous avons déjà donné deux extraits. Nous allons en reproduire l'essentiel, d'abord parce qu'elle est le résumé, fait par un homme intelligent, des événements théologiques qui nous occupent, et surtout parce que cette lettre toute personnelle, écrite en syriaque à un ami, a été cause que « six conciles se sont réunis tout exprès pour juger la mémoire d'Ibas ou pour s'occuper de lui¹ ». Pour ne citer que les principaux : le second concile d'Éphèse a condamné la lettre et Ibas ; le concile de Chalcédoine (451) a réhabilité Ibas après lecture de sa lettre, et le concile de Constantinople (553) a condamné Ibas et sa lettre. On en trouvera la version grecque dans toutes les collections de Conciles, par exemple, Mansi, VII, 241-9. Nous citons Martin, *Actes du Brigandage d'Éphèse*, p. 54.

Ibas est diphysite, mais il n'est pas partisan de Nestorius, car il l'accuse de ne pas admettre le titre de « Mère de Dieu » (ce qui est inexact) et il rapporte avec complaisance que beaucoup considèrent Nestorius comme un partisan de Paul de Samosate, lequel a soutenu que le Christ n'était qu'un pur homme. De même, à cette époque là, il n'est pas Cyrillien, parce que d'après lui :

Cyrille, voulant réfuter les discours de Nestorius, est tombé dans l'erreur d'Apollinaire, car il a écrit comme lui que le Verbe-Dieu est devenu homme, de telle sorte qu'il n'y a plus de distinction (suivant lui) entre le temple et celui qui l'habite... Cependant deux natures, une vertu, une personne, voilà ce qu'est le Fils unique, le Seigneur Jésus-Christ... Pour terminer la discussion, les victorieux et miséricordieux empereurs ordonnèrent aux archevêques de se réunir à Ephèse afin qu'on jugeât, devant eux tous, le langage de Nestorius et celui de Cyrille. Mais, avant que tous les évêques qui en avaient reçu l'ordre fussent réunis à Ephèse... on déposa Nestorius de l'épiscopat, avant l'arrivée du pieux archevêque Jean (et des légats du pape) au synode, sans enquête et sans forme de procès. Nous arrivâmes à Ephèse deux jours après cette déposition... Tous les évêques orientaux déposèrent Cyrille et décrétèrent l'excommunication contre les évêques qui avaient adhéré à ses chapitres. C'était le désordre (introduit dans l'Église).

1) Hefele-Leclercq, *Conciles*, II, 604, note 2.

Viennent ensuite les passages cités plus haut sur Rabboula, tyran d'Édesse, et sur la cause de son acharnement contre Théodore. Enfin, pour procurer la paix, Jean d'Antioche a envoyé Paul, évêque d'Émèse, à Alexandrie :

Il lui remit une profession de foi orthodoxe en lui disant que si Cyrille la souscrivait et anathématisait ceux qui prétendent que la Divinité a souffert, ou qui disent que la Divinité et l'humanité ne forment qu'une nature, il communiquerait avec lui. Le Seigneur, qui toujours prend soin de la sainte Église rachetée par son sang, voulut bien amollir le cœur de l'Égyptien ; car, sans peine et sans trouble, Cyrille accepta ou approuva cette profession de foi, et anathématisa tous ceux qui croient différemment ; dès lors Jean et Cyrille communiquant l'un avec l'autre, tout le différent s'évanouit, la paix revint à l'Église il n'y a donc plus de schisme et la paix règne comme auparavant... Le différend a cessé... Quant à ceux qui se sont élevés contre les vivants et les morts, rougissant maintenant et cherchant à excuser leurs fautes, ils prêchent une doctrine différente de celle qu'ils enseignaient tout d'abord, car personne n'ose plus dire que la Divinité et l'humanité ne forment qu'une nature, on parle du temple et de celui qui l'habite, d'un seul Fils Jésus-Christ.

La fin semble bien viser Rabboula et nous avons plaisir à apprendre qu'il s'était rallié aux orthodoxes. Mais Ibas avait tort, dans sa candeur, de croire les querelles terminées.

6. — *Rabboula et la Version Pechitto du N. T.* — Rabboula a trouvé dans ses églises deux sortes de livres d'offices : 1^o Le Diatessaron, ou évangiles *mêlés*, dont la version syriaque, faite dans la seconde moitié du II^e siècle, est perdue¹ ; 2^o des évangéliaires, ou évangiles *séparés*, composés pour *compléter et remplacer* le Diatessaron. Il a pris parti pour ces derniers. Il a ordonné qu'il y en ait dans toutes les églises et que *les prêtres eux-mêmes les lisent au peuple*. Il en reste deux exemplaires ; l'un, antérieur aux querelles christologiques, à cause des fautes commises *par un traducteur inconscient*, lorsqu'il comblait les lacunes du Diatessaron et n'avait pas le syriaque

1) On raisonne sur le Diatessaron à l'aide d'une version arabe du XI^e siècle conservée dans des manuscrits égyptiens. Comment se rattache-t-il à celui du II^e siècle ? Que vaut cette version arabe ? On admet tout au moins qu'il y a des additions et des omissions.

de celui-ci pour le guider¹ ; l'autre exemplaire porte des retouches faites au temps des querelles christologiques, où nous verrions volontiers la main de Rabboula ou de ses contemporains. Les anciennes leçons que l'on trouve dans ces deux évangéliaires doivent provenir d'ordinaire du Diatessaron — que le traducteur avait utilisé dans son église, qu'il avait sous les yeux, et qu'il copiait par endroits, puisqu'il voulait le remplacer — et parfois de l'ancien manuscrit grec employé pour compléter le Diatessaron².

Indépendamment de ces livres d'office, les Syriens avaient une traduction complète du Nouveau Testament qui a pu être faite à Edesse dès le second siècle, à l'époque même où l'on traduisait l'Ancien Testament *bien moins important que le Nouveau pour les chrétiens*³.

1) On sait, d'après Théodoret, que Tatien « avait omis les généalogies et tout ce qui montrait que le Seigneur était né, selon la chair, de David ». C'est le cas de tout le chapitre premier de Matthieu, où se trouvent les six locutions maladroites que nous avons relevées dans la *Revue de l'histoire des Religions*, tome XCIX, mars-juin 1929, p. 276, où nous avons déjà esquissé le présent sujet. Ce traducteur connaissait d'ailleurs la Pechitto puisqu'elle existait depuis longtemps. A ceux qui demandent pourquoi il a constitué son livre d'offices en remaniant le Diatessaron à l'aide de manuscrits grecs, au lieu de se borner à transcrire les Évangiles de la Pechitto, nous demanderons pourquoi plus tard on a créé des lectionnaires Philoxéniens, Héracléens, syro-Palestiniens, Hexaplares ou tirés de la version de Jacques d'Edesse, au lieu d'utiliser la Pechitto que tous avaient entre les mains.

2) Si l'on croit que la réaction contre les Évangiles *mêlés* a commencé au IV^e siècle, c'est évidemment à cette époque qu'on devra placer la rédaction des évangiles séparés. L'éloignement des querelles christologiques expliquera mieux les inconsciencés du traducteur. Son travail n'a presque rien à voir avec la Pechitto, puisque ces deux versions sont parallèles et ne dépendent pas directement l'une de l'autre. On ne peut donc pas leur appliquer l'axiome : « la plus fidèle est la plus récente ». Ici la version la moins fidèle, celle des Évangiles séparés est la plus récente. Ce manque de fidélité tient à ce qu'elle a très peu utilisé la Pechitto et qu'elle a utilisé constamment l'ancien Évangile *mêlé* (Diatessaron) auquel elle a apporté des additions et des améliorations, mais dont elle a conservé beaucoup de particularités.

3) On a relevé quelques indices tendant à montrer que la Pechitto du Nouveau Testament, comme celle de l'Ancien, est l'œuvre de Judéo-chrétiens : ils emploient le mot rabbinique *Tefillim*, Matth., XXIII, 5, où le grec porte phylactères. Ils savent que le chemin du sabbat est de sept stades, Actes, I, 12, ce que le grec ignore. Enfin le mot *Hellène*, Actes, XVI, 1 et XIX, 10, signifie *païen* (en syriaque Hanfâ), tandis que la Pechitto porte *Araméen* (Syrien), mot consacré chez les Juifs pour désigner les païens qui parlaient araméen. — Le traducteur de Marc XV, 34, semble aussi être influencé par l'hébreu quand il écrit : 'Il (ou 'El), lorsque le grec lui donnait ἔλωϊ, ἔλωϊ, *Deus meus, Deus meus*, transcription exacte du syriaque : 'Elo(h)i, 'Elo(h)i.

On savait, par l'histoire de Bardesane, que l'araméen était un dialecte littéraire au second siècle, les inscriptions publiées récemment nous permettent de remonter au premier siècle et même plus haut, car M. Henri Pognon a édité des inscriptions araméennes du premier siècle avant et après notre ère, ce qui lui a permis d'écrire : « J'ai la conviction que le syriaque était déjà une langue littéraire au premier siècle de notre ère. » Cf. *Inscriptions sémitiques de la Syrie*, Paris, 1907, p. 21. Il écrit encore : « Le syriaque était, sinon la langue vulgaire, du moins la langue littéraire de l'Adiabène et des populations sémitiques soumises aux Parthes. » *Ibid.*, note 1.

Cette conclusion de M. H. Pognon est confirmée par les inscriptions de Palmyre éditées par M. J. Cantineau. En face des textes grecs on trouve des textes araméens gravés durant les années 8, 21, 24, 33, 64, 67, 83 de notre ère¹. Il y en a même un de l'an 9 avant notre ère². Ces inscriptions araméennes sont d'ailleurs du pur syriaque avec quelques idiotismes, et les marchands de Palmyre trouvaient cette langue jusqu'au golfe persique où leur commerce les conduisait. Loin d'être restreinte, l'activité littéraire des Syriens doit plutôt être augmentée ; l'Asie antérieure ne s'est pas contentée de la réduction des Évangiles qu'est le Diatessaron, mais, comme on l'a cru jusqu'en ces dernières années, elle a eu, dès le second siècle, une traduction du Nouveau Testament entier³, qui est devenue la Pechitto. On sait peu de chose de son histoire entre le II^e et le IV^e siècle, à cause du peu de documents qui ont été conservés. On en possède des manuscrits du V^e⁴.

1) *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, Fasc. I Beyrouth, 1930, p. 14, 15, 22 ; fasc. IV, 9, 10, 12, 13, 14, 32.

2) *Ibid.*, IV, 43.

3) Il a dû y avoir des traductions araméennes, faites surtout par les hérétiques, qui n'ont pas survécu aux sectes qui les employaient. C'est ainsi que nous venons d'éditer un texte (*Revue Biblique*, 1930), d'après lequel la secte samaritano-chrétienne des Hérodéens utilisait au second siècle une version araméenne de l'évangile de saint Marc.

4) Nous ne connaissons pas de manuscrits datés, grecs ou syriaques, antérieurs au V^e siècle ; ceux qu'on rapporte au IV^e le sont par pure conjecture. Les auteurs syriens du IV^e siècle écrivaient en vers comme saint Ephrem, ou du moins connais-

On ne connaît pas son auteur, mais c'est le cas des anciennes versions latines, coptes, éthiopiennes. On ne connaît pas les auteurs de la version Pechitto de l'Ancien Testament, ni même de la version grecque des Septante, car il semble bien que les légendaires Septante n'ont traduit que le Pentateuque et on ne sait pas qui a traduit les autres livres. Il est donc très normal que nous ne connaissions pas les auteurs de la « reine des versions ¹ » la Pechitto du Nouveau Testament.

On attribuait à Rabboula la version *Pechitto* à cause d'une phrase de ses « belles actions ». Tout repose en somme sur le mot syriaque *pacheq* qui peut signifier soit « il traduisit » soit « il expliqua ». Le second sens est de beaucoup le plus fréquent. On l'emploie toujours par exemple pour « expliquer » les songes. Le Mepachqanâ est toujours l'Interprète et jamais le traducteur. Notre auteur des « belles actions » emploie le mot dans les deux sens : il se propose de « traduire » (*nepacheq*) les lettres grecques de Rabboula (Bedjan, 440, ligne 18), mais *en deux autres endroits*, le même mot signifie « expliquer » ou « interpréter » : Eusèbe fit venir Rabboula et lui « expliqua » (*pacheq*) beaucoup de passages des Saints Livres sur le Christ, Bedjan, 399, ligne 16), et Jean « explique » (*mepacheq*), dans son Évangile, que le Christ était chair (Bedjan, 437, ligne 10). Puisque l'auteur des « belles actions » emploie le mot *pacheq* tantôt dans un sens tantôt dans l'autre, c'est le contexte qui devra nous apprendre comment nous

saient le Diatessaron, comme Saint Ephrem (qui l'a commenté) et Aphraate. Leurs concordances avec les Évangiles séparés s'expliquent par leur livre d'office le Diatessaron (reproduit plus tard dans les évangiles séparés). Mais, à côté de ces leçons, on en trouve qui sont propres à la Pechitto avec des citations de presque tous les livres du Nouveau Testament, cf. *Patrologia Syriaca*, I, Paris, 1894, p. XLII à XLVII (sur Aphraate), ce qui suffit pour montrer l'existence d'une version complète PARALLÈLE au livre d'office. Naturellement nous ne savons pas si cette version parallèle était déjà identique à celle qui avait cours à Edesse à la fin du IV^e siècle. — Pourquoi la Syrie n'a-t-elle pas de papyrus ?

1) Lucien, le fondateur de la première école d'Antioche, était un élève des écoles d'Edesse. Il a donc porté à Antioche le texte grec de la Bible qu'il avait étudié par cœur à Edesse et qui avait servi à constituer la Pechitto. Celle-ci reste le représentant le plus autorisé d'un « type de texte grec, celui d'Antioche, qui n'existait pas (à Antioche) avant Lucien ». Cf. *Revue Biblique*, 1931, p. 121.

devons le traduire à la page 410. Or, nous allons voir qu'il ne s'agit là que des offices de l'église, le mot *pacheq* y désigne donc les explications ou interprétations des Écritures qui se donnaient au prône durant l'office.

Rappelons d'abord qu'à Jérusalem, la pèlerine franque a noté que l'évêque, même s'il sait le syriaque, parle grec et pas syriaque, mais qu'il y a un prêtre, « qui, episcopo graece dicente, *siriste interpretatur* », pour que tous entendent les choses qui sont exposées. Les leçons aussi se lisent en grec, mais un prêtre « *siriste interpretatur* » à cause du peuple (éd. de Vienne, t. 39, p. 99).

Voici maintenant le paragraphe des « belles actions » :

Dès qu'il fut nommé, son premier soin fut d'ordonner les offices dans l'église, car si les prêtres d'Israël servaient avec crainte et respect dans la tente provisoire, combien ne devons-nous pas davantage faire l'office avec crainte et amour dans l'église de Dieu qu'il a acquise de son sang, aussi il expliqua (*pacheq*), par la sagesse de Dieu qui était en lui¹, le Testament nouveau, du grec en syriaque, à cause de ses différences, exactement tel qu'il était. Quant aux nombreux ustensiles d'argent qu'on avait ciselés patiemment pour le service des dix tables des clercs, il commanda aussitôt et ils furent vendus².

Au lieu de monter en chaire avec, en main, le petit Diatessaron syriaque, il se faisait donc porter un gros évangélique grec (ou même un Nouveau Testament), qui témoignait déjà de sa science ; il y choisissait la section qui convenait à la fête du jour et il l'expliquait en syriaque, à ses ouailles, qui étaient araméennes presque toutes, comme le faisait, avons-nous dit, le prêtre de Jérusalem.

Si l'on veut maintenir que Rabboula a « traduit » quelque chose ; nous répétons que, vu le contexte et le peu de précision habituel à l'auteur des « belles actions », il ne semble s'agir que de la révision de l'évangélique syriaque séparé, dont on a retrouvé un exemplaire au Sinaï, révision qui a éliminé les tendances nestorienne inconscientes, et a pu

1) C'est là un cliché que l'auteur des « belles actions » place au moins en quatre endroits : Bedjan, 410, 13 ; 430, 7 ; 433, 8 ; 436, 21.

2) Bedjan, 410 ; Over, 172.

conduire au manuscrit édessénien édité par Cureton.

Si quelqu'un persiste à attribuer la Pechitto à Rabboula, nous lui demandons de faire l'histoire, non seulement des Évangiles, mais aussi des Actes et des Épîtres, cités en syriaque depuis bien longtemps, et de lire ensuite l'histoire de la révision faite par saint Jérôme, pour constater avec quelle peine celle-ci s'est substituée lentement aux anciennes traductions ; cependant saint Jérôme ne passait pas pour hérétique et avait eu l'appui du pape Damase. Comment croire après cela qu'une révision, changeant des phrases que l'on savait par cœur (car les écoles existaient depuis longtemps), faite par le tyran d'Édesse, ait pu s'implanter dès sa mort, sans protestations et sans divergences, chez ses ennemis les diphysites aussi bien que chez ses amis ?

7. — *Les largesses de Mar Rabboula.* — Ce sujet est longuement développé par l'auteur des « belles actions » et nous montrera comment, sans parler de la crainte qu'il inspirait, Rabboula pouvait disposer des pauvres (c'est-à-dire de tous les mendiants), des clercs, des moines, même fort éloignés d'Édesse, et de ces sortes de confréries qui sont nommées les fils ou les filles de l'alliance (Benaï Qiamâ).

Quant aux diverses nourritures que beaucoup lui offraient, il en faisait don à ceux qui étaient malades dans la ville à l'hôpital ou dans la solitude. Cf. Bedjan, p. 421. La bienfaisance distribuait chaque année par ses mains sept mille *Daricouné* aux pauvres, sans parler de ce qu'il fallait aux fils de son office (clercs et domestiques) et à ceux qui étaient inscrits (?) dans sa ville. Cf. Bedjan, p. 429.

Le Darique était une pièce d'or qui pesait 8 grammes 42, et le gramme d'or vaut 3 francs 40 le gramme, ce qui donne 28,60 pour le darique. Rabboula donnait donc plus de 200.000 francs par an aux seuls pauvres, soit plus d'un million de francs de notre monnaie actuelle.

Quant aux pauvres du dehors de la ville, Rabboula établit un diacre, qui demeurerait (au dehors) avec des hommes probes, pour distribuer les secours qui viendraient de l'intérieur de la ville. Cf.

444-5. — Rabboula a doté l'hôpital qui, jusque lui, n'existait guère que de nom., 443-4, il lui a donné le revenu de certaines fermes venant des biens de l'église, formant près de mille dinars par année. Il a fondé un hôpital pour les femmes avec les pierres de quatre temples d'idoles.

Il s'agit sans doute du dinar or, qui valait vingt-cinq fois le dinar argent de un franc. Ces mille dinars feraient donc vingt-cinq mille francs soit cent vingt-cinq mille francs de notre monnaie actuelle.

Il prenait soin des pauvres comme l'avait fait saint Paul, *Rom.* XII, 13 ; *I Cor.*, XVI, surtout des saints pauvres des monastères et des reclus. Quand il allait honorer les morts et exhorter leurs successeurs, on lui construisait une hutte où il pouvait demeurer seul dans le silence et la prière. Cf. 441-2.

D'ailleurs les heures d'office ne lui suffisaient pas, il consacrait de temps en temps une semaine à la prière sans se laisser voir par personne, il ne lisait même pas... Chaque année il allait passer quarante jours dans son ancien monastère au désert de Qennesrin... Ses yeux ne cessaient pas de pleurer, p. 423-5.

Ces dernières lignes nous montrent du moins l'influence qu'il dut prendre sur la gent monacale, aussi on racontait de lui des prodiges et on découpait des morceaux de ses habits pour « bénédiction », mais c'est à la fin de sa vie que nous trouvons le tableau suivi de ses largesses :

Il devint malade à la néoménie de juillet, trois mois en sus des vingt-quatre années qu'il avait vécues dans l'épiscopat, et aussitôt, ce qui est un véritable prodige, cet homme qui avait été si souvent malade, connut que c'était sa dernière maladie. Il le dit à ses amis et il le montra par ses actions, car il se hâta de distribuer au mois de juillet les aumônes qu'il avait coutume de faire dans tout le mois de Conoun (décembre-janvier). Il envoya aussitôt les aumônes par le moyen de ses diacres au nord et à l'est où il avait coutume de donner. Il en envoya d'autres qui portaient son aumône aux monastères de l'ouest et au sud, qui vivaient dans l'attente de l'aumône de Dieu, et jusqu'aux saints pauvres qui demeuraient dans le désert de Jérusalem, comme le bienheureux Paul qui écrivait déjà qu'il leur recueillait des aumônes (*Rom.*, XV, 26). D'autres (diacres) sortirent vers le territoire de toutes les villes qui étaient sous son obédience et ils partagèrent d'autres (dons) aux prêtres et aux confréries (qiamâ) d'hommes et de femmes qui étaient dans son gouvernement, et il donna aux

ermites et aux moines qui étaient sous son pouvoir, et il distribua aux pauvres des villages par tout le pays des Edesséniens, tandis que d'autres faisaient encore le partage à tous les indigents et aux moines et aux confréries d'hommes et de femmes qui étaient dans sa ville ; il distribua aussi, comme il le voulut, aux veufs et aux lépreux et il écrivit encore beaucoup à leur sujet. Il remit toutes les créances dont il avait hérité, il déchira les écrits (constatant) qu'il avait prêté beaucoup d'or aux orfèvres, et il donna de sa main une bénédiction (aumône) à tous ses clercs également.

Ces étrennes, que Mar Rabboula distribuait chaque année autour du premier Janvier et qu'il a distribuées cette année-là en juillet parce qu'il prévoyait qu'il serait mort avant la fin de l'année, nous laissent rêveur, car il y a évidemment là de quoi corrompre et attacher à sa personne et à ses doctrines la partie la plus remuante de ses diocésains : les mendiants, les moines, les confréries et les clercs.

Nous connaissons mal les ressources de l'église d'Édesse, mais il n'est pas hors de propos de dire un mot de celles de l'église d'Alexandrie, puisque ces deux églises allaient marcher de pair. On peut presque dire que les navires de l'église d'Alexandrie couvraient les mers, car nous lisons incidemment, dans l'histoire de saint Jean l'Aumônier, qu'après avoir donné inutilement cinq, puis dix livres d'or à un homme, il lui a donné un grand navire plein de vingt mille boisseaux de froment, *l'un des navires qui étaient au service de la très sainte église*. Le marchand arriva aux îles de Bretagne par un temps de famine, et il échangea son blé contre un égal poids d'étain. Cf. Migne, *P. L.*, t. LXXIII, 346-7. Un jour que le patriarche ne savait plus comment il pourrait secourir les réfugiés de Palestine et les affamés, on lui annonça qu'on voyait approcher *deux grands navires de l'église d'Alexandrie* qu'il avait envoyés chercher du blé en Sicile. *Ibid.*, 350. Une autre fois *treize grands navires de l'église d'Alexandrie*, qui pouvaient porter chacun plus de dix mille boisseaux, furent pris dans un violent orage à l'endroit nommé Adrias (l'Adriatique ?). Il fallut jeter à la mer tout ce qu'ils portaient,

en particulier des vêtements, de l'argent et d'autres choses plus coûteuses encore. Le patriarche supporta cette perte avec patience et Dieu lui rendit bientôt au double tout ce qu'il avait perdu. *Ibid.* 365. Rappelons encore que pour contribuer à la réédification des églises de Jérusalem, le patriarche d'Alexandrie a envoyé dans cette ville mille pièces d'or, mille sacs de blé, mille sacs de légumes, mille livres de fer, mille poignées de poissons secs, mille barils de vin et mille ouvriers égyptiens. *Ibid.*, 355. Relire aussi la liste des présents envoyés par saint Cyrille à Constantinople pour y faire accepter la condamnation qu'il avait portée contre Nestorius. Sans parler des habits, tapis et meubles, son chargé d'affaires à Constantinople a distribué plus d'un million en or, soit cinq millions de notre monnaie actuelle. Cf. Nestorius, *Le livre d'Héraclide*, Paris, 1910, appendice 11, où nous avons reproduit cette liste ; elle a été commentée par Mgr Batiffol, dans le *Bulletin d'ancienne littérature et archéologie*, 1911, p. 247 à 264.

A Édesse, en dépit des dons ordinaires, Mar Rabboula, au début du moins, a dû se trouver au dépourvu, car l'auteur des « belles actions » nous apprend qu'il a dépouillé les églises :

Les nombreux ustensiles d'argent qui étaient ciselés avec grand soin pour le service des dix tables des clercs, il commanda aussitôt et ils furent vendus et il distribua sagement leur prix pour l'usage de ceux qui étaient dans le besoin, et il conseilla amicalement aux clercs de se servir d'ustensiles de terre. Il voulait aussi vendre les ornements d'or et d'argent qui se trouvaient dans les églises, en disant qu'il est évident pour tout homme réfléchi que de beaux ornements d'or et d'argent ne contribuent en rien à la gloire de Dieu, mais que c'est par des cœurs purs qu'on donne satisfaction à l'esprit de Dieu. Certains donateurs l'ont empêché de vendre ce qu'il avaient offert à Dieu pour le salut de l'âme de leurs ancêtres défunts.

La raison donnée par Mar Rabboula ne semble pas être la bonne puisqu'à la veille de sa mort, il remettait (déchirait) les écrits « constatant qu'il avait prêté beaucoup d'or aux orfèvres ». Il semble bien que cet or devait servir à faire des ornements pour les églises.

Mar Rabboula trouvait une autre source importante de revenus en héritant de ses clercs, car il avait porté le canon suivant :

Le périodeute, le prêtre ou le diacre qui quitte le monde (qui meurt), laissera à l'église ce qu'il possède. Canon 65, *loc. cit.*, p. 89, Overbeck, p. 219, 24.

Il pouvait s'agir de grosses sommes, car un homme offrait à saint Jean l'Aumônier deux cent mille boisseaux de blé et cent quatre vingt livres d'or s'il voulait l'ordonner diacre, afin qu'il pût expier ses péchés en servant à l'autel près du saint patriarche¹. Ce sentiment est très louable et cependant on ne pouvait pas donner satisfaction à cet homme sans tomber dans le péché de simonie. S'il s'était trouvé à Édesse, on pouvait l'ordonner gratuitement, et il n'y avait plus simonie à hériter de ses biens après sa mort.

Il semble que ces ressources n'ont pas suffi, et que le voyage de Mar Rabboula à Constantinople après l'année 428 n'était peut-être pas complètement désintéressé. Voici ce que l'auteur des « belles actions » nous apprend à ce sujet :

A cette époque, une belle occasion l'appela pour qu'il montât aussi (à Constantinople) et il réprimanda ouvertement l'ancienne erreur du nouveau Juif (Nestorius), quand il était encore gonflé de l'orgueil de jactance et qu'il était assis sur le siège élevé du pouvoir, il prêcha avec justesse la parole de la vérité face contre face².

Il n'hésita pas à montrer l'erreur de celui-ci (Nestorius) et à faire connaître la vérité, aussi bien devant les empereurs fidèles et qui aiment le Christ que devant tous les grands de l'empereur qui tiennent la puissance, lesquels le regardent avec vénération et avec de grands honneurs comme un ange de Dieu et comme le dernier des Apôtres

1) Cf. Migne, *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 750. Nous avons renvoyé au texte latin que nous avons entre les mains, mais il existe des rédactions grecques, cf. *Bibliotheca hag. graeca*, Bruxelles, 1909, p. 124. Le R. P. Delehayé vient encore d'en éditer une rédaction grecque, *Anal. Boll.*, t. XLV, 1927. Le R. F. Bedjan a édité la version syriaque, *Acta martyrum*, IV, 303.

2) Il s'agit du discours dont nous avons traduit plus haut quelques passages. Le grec n'a jamais existé, puisque Mar Rabboula nous apprend qu'il le parlait sans l'avoir écrit ni appris. Il a rédigé plus tard la version syriaque qui nous reste et il a dit à son entourage qu'il l'avait prononcée telle quelle devant Nestorius. Ce n'est donc pas un faux. Un faussaire nu peu tardif aurait d'ailleurs été moins modéré. Voir ce syriaque dans Overbeck, p. 239 ; Bedjan, IV, 464.

et, dans l'ardeur de leur affection pour lui, ils se pressaient avec amour et foi pour lui baiser les mains et pour être bénis par lui : car le bon renom de sa perfection en Dieu les attirait, même de loin, aux bonnes actions, de sorte que souvent *ceux-là et ceux qui étaient plus éloignés qu'eux dans l'empire supérieur de Rome, lui envoyèrent de nombreux navires d'or pour le service des pauvres*. Ce sont surtout ceux qui étaient dans son proche voisinage et qui jouissaient de sa conversation qui étaient poussés à toutes les bonnes actions par sa prédication. Et *il recevait joyeusement cet or qui lui était envoyé de loin*. Quand les empereurs et les hommes considérables lui offraient en personne beaucoup d'or et des ornements et des habits et qu'ils le priaient d'accepter leurs présents, il hésitait et disait : « Pourvu que les faits eux-mêmes leur révèlent que j'ai été contraint à monter ici (à Constantinople), de crainte qu'ils ne s'imaginent que j'ai pris un prétexte fictif pour venir les voir et prendre d'eux des présents. » — Mais, même en cela, *il ne fut méprisé en rien par aucun d'eux et il n'engagea en rien sa liberté*, mais plutôt il était honoré à leurs yeux et il était cru.

Dans tout ce que nous venons de dire, il réprimanda Nestorius, il dévoila son erreur et la fit connaître au peuple ; il montra sa foi vraie, il persuada les empereurs, il éclaira et il édifia les grands par sa vérité, il les fortifia par son enseignement et il aida puissamment, par ses paroles et par ses actes, tous ceux qui le virent dans les villes par lesquelles il passa quand il monta (à Constantinople) et quand il en revint jusqu'à ce qu'il arrivât miséricordieusement à sa ville (Edesse). Overbeck, 198 à 200 ; Bedjan, 438 à 440.

Dans cet or « qui lui était envoyé de loin et qu'il recevait joyeusement », dans « ces nombreux navires qui lui apportaient de l'or » pour le service des pauvres et « qui venaient de ceux qui étaient plus éloignés que Constantinople dans l'empire supérieur de Rome », nous voyons une allusion un peu voilée aux navires de la sainte église d'Alexandrie. Les « hommes considérables » qui lui donnaient beaucoup d'or peuvent avoir été les agents de saint Cyrille à Constantinople : qui étaient sous les ordres de son neveu Paul, de Maximien, et des prêtres Claudien et Philippe, cf. Batiffol, *loc. cit.*, 255 et 261, note 1. On comprend que Rabboula ait « hésité » un peu, mais Nestorius a raconté comment les agents alexandrins sauvaient les apparences en semblant donner pour des monastères ce qu'ils donnaient en réalité pour entretenir des séditeux. Cf. *Le Livre d'Héraclide*, p. 255. Ici encore les apparences ont été sauvées, et Rabboula « ne fut méprisé en

rien par aucun d'eux » et sembla « n'engager en rien sa liberté ».

On notera encore l'opposition entre le lyrisme de l'auteur des « belles actions » contre Nestorius et la simplicité assez terne du sermon qui aurait été prêché à Constantinople. Ce nous est encore un motif de dire que ce sermon syriaque peut avoir été écrit par Rabboula lui-même ; non pour les empereurs, mais pour son clergé, en revenant de Constantinople vers 429.

8. — *Rabboula et Saint Cyrille. — Sa gloire posthume.* — L'évêque d'Édesse a déjà connu durant sa vie quelques années de lutttes et aussi de gloire à la suite de saint Cyrille qui lui écrivait vers 433¹ :

Au Seigneur saint, notre frère et notre collègue, Rabboula, évêque. Cyrille, évêque ; salut en Notre Seigneur. Les habiles pilotes se signalent, non lorsqu'ils naviguent par beau temps, mais lorsqu'ils sauvent leur navire durant les tempêtes. Il en est de même de ceux qui sont chargés de diriger les saintes églises : ils ne brillent pas tant que les événements sont tranquilles, mais c'est dans les tentations que leur habileté se signale, quand ils résistent courageusement aux inventions mauvaises que les hérétiques répandent sottement hors de leur cœur.

A toute époque donc, seigneur, Ta Sainteté s'est signalée, mais surtout à la présente époque, où tu as été un pilier et un fondement de vérité pour tous les habitants de l'Orient, où tu poursuis comme une maladie mortelle, les blasphèmes impurs de Nestorius qui viennent de couler.

Ces blasphèmes procédaient d'une autre racine, je veux dire de Théodore qui était en Cilicie, car c'est là que cette impiété a commencé. (Nestorius) pensait qu'elle dominerait sur toute la terre, à cause du pouvoir qui lui avait été donné je ne sais comment ; car il a ravi le grand siège (de Constantinople)... Dieu est à la tête de ceux qui prêchent sa vérité, il diminue et il détruit la force des opposants et il leur renvoie leurs pensées qui n'arrivent donc pas au but qu'ils se proposaient. Que leurs menaces n'effraient donc pas Ta Perfection, eux qui menacent tout homme avec sottise et sans intelligence, qui se sont fait les serviteurs des blasphèmes de Nestorius. Ils n'ont plus du tout le pouvoir du sacerdoce parce que le saint concile le leur a enlevé quoi qu'ils osent faire envers chacun.

1) Overbeck, 226-9 ; Bedjan, 460-4. Cf. Mansi, IX, 245-6. On trouve auparavant 225 (ou B. 459) un fragment d'une lettre de Rabboula qui dénonce Théodore de Mopsueste à saint Cyrille. L'auteur de la compilation semble donc bien donner à Rabboula l'initiative de l'offensive contre Théodore.

En somme tous les saints évêques qui sont dans le pays des Romains sont unis avec ton illustre Pureté en pensée, en volonté, en zèle, en bon accord, en communion et en foi, parce que tu éclaires et tu fortifies par ton sage enseignement soit ceux qui sont sous ta main, soit ceux qui habitent dans les autres villes et dans les autres pays ; tu illumines non seulement ceux qui sont proches de Ta Sainteté, mais aussi ceux qui sont éloignés...

Ta Perfection, sage en tout, suffit pour conduire dans la voie droite les pays qui sont proches de toi, et pour enseigner avec clarté et exactitude les paroles de la foi. Mais parce que des hommes errent et prêchent la doctrine de l'erreur qui s'est produite jadis par le moyen de Nestorius, et parce qu'ils captivent et trompent les hommes simples, il m'a fallu aussi, autant que mes forces l'ont permis, faire un traité contre l'erreur comme c'était nécessaire, et je l'ai écrit en volume en réprimandant les blasphèmes par la force de la vérité. Je l'ai envoyé à Ta Sainteté, pour que tu t'y complaises, que tu descendes jusqu'à lui, et que tu y corriges ce qui a surpassé notre science, et aussi, dans le cas où cela te paraîtrait bon et utile, pour que tu le fasses lire devant les frères fidèles.

J'ai encore écrit un traité sur l'incarnation du Fils de Dieu en vue de l'empereur fidèle ; je l'ai envoyé à Ta Pureté ; s'il paraît bon à tes yeux que celui-là aussi doive être lu aux frères fidèles, fais ce qui te plaira.

Moi aussi, j'ai lu les lettres qui m'ont été envoyées par Ta Perfection, devant tout le clergé et aux évêques qui se sont rencontrés près de nous à Alexandrie, en leur montrant ainsi que le Christ n'est pas abandonné, mais qu'il a en tout lieu des astres qui éclairent le chemin de la vie.

Quand Ta Perfection aura prêté attention à ce qui est écrit dans ces volumes, tu mépriseras ceux qui nous insultent, comme si nous disions que la nature divine est sujette à la souffrance ou si nous avons la même pensée qu'Apollinaire ou que d'autres hérétiques.

Si tu lis ces traités avec soin, Ta Sainteté comprendra que la force des chapitres (des douze anathématismes) que nous avons posés est expliquée correctement par tout le volume, et que, par là aussi, les traits qui sont jetés sur nous à pleine bouche sont rendus vains. — Mais en voilà assez pour la sagesse de Dieu qui réside en toi.

Admirons d'abord l'aveuglement produit par le parti-pris : Saint Cyrille impose la formule « Une nature du Verbe incarnée », qu'il emprunte, sans le savoir, à Apollinaire, et il affirme qu'il n'attribue pas la souffrance à la nature divine (à laquelle donc l'attribue-t-il ?) et qu'il n'est pas Apollinariste ; Nestorius écrit partout que le Christ est Dieu et homme, il définit assez mal l'unité des deux natures en une

personne, mais du moins il peine pour établir cette unité et il l'affirme partout, ce qui n'empêche pas de le traiter de nouveau Juif qui fait du Christ un simple homme. Il admet le titre « Mère de Dieu », il l'a employé dans ses sermons, en particulier dans ceux que nous avons retrouvés¹, il demande seulement de ne pas l'entendre au sens de Mère de la nature divine, comme semblent le faire ceux qui n'admettent qu'une nature, et on lui reproche encore de n'avoir pas admis ce titre.

Nous devons dire que, pour bien des historiens, ces imbroglis sont une suite nécessaire du premier concile d'Éphèse. Ce concile avait été convoqué par l'empereur, dans la forme ordinaire d'alors, à la demande de Nestorius lui-même, pour fixer les locutions à employer afin de rendre compte, au mieux possible, du mystère de l'Incarnation. On aurait amalgamé la locution « une nature incarnée » avec celle qui portait « deux natures, une personne » à laquelle on ajoutait encore soit « une hypostase » quand on rapprochait l'hypostase de la personne comme pour la Trinité, soit « deux hypostases », quand on donnait à hypostase son sens étymologique de substance. Pour éviter toute discussion sur les formules, en l'absence des représentants des patriarches de Rome, de Constantinople et d'Antioche, le patriarche d'Alexandrie a condamné non pas même une formule, mais un homme. On a cherché inutilement ensuite, dans plusieurs conciles successifs, à reprendre en sous main la discussion des formules qui aurait dû être faite au premier concile d'Éphèse, mais on n'est arrivé qu'à déchirer de plus en plus les chrétientés orientales — *Abyssus abyssum trahit*, dit l'Écriture — et on a préparé bien bénévolement le lit à l'islam.

Un autre sujet d'étonnement, après avoir lu ces louanges données par saint Cyrille à Rabboula qui devait lire ses ouvrages, les traduire et les répandre en Mésopotamie, c'est de ne trouver aucune mention de Rabboula dans nos calen-

1) Cf. *Le Livre d'Héraclide*, Paris 1910, p. 335 et 345, ligne 7.

driers coptes (P. O. X.) ni dans le synaxaire Copte arabe (Voir les tables P. O. t. XX). Il est étonnant que saint Cyrille, mort en 444, n'ait pas béatifié son compagnon d'armes mort huit ans plus tôt. Nous verrions volontiers ici une confirmation des indices relevés plus haut, d'après lesquels Rabboula aurait reçu pour ses pauvres des « eulogies » alexandrines. On pensait donc ne lui rien devoir de plus.

Arrivé à la mort de Mar Rabboula, l'auteur des « belles actions » consacre une page à décrire la douleur de toute la ville :

Les murs tremblaient presque et les maisons s'ébranlaient à cause du bruit violent des gémissements de tous les habitants. Le clergé et les confréries pleuraient dans l'église, les séculiers et les Juifs pleuraient dehors... Le jour suivant, on se hâta de cacher son corps pur dans un cercueil de bois à l'intérieur même de sa maison, pour que son saint corps ne fût pas déchiré par les mains de tout le peuple qui se pressait dans son amour pour en prendre du Hénanâ (reliques) avec foi, aussi ils l'accompagnèrent, avec des psaumes et des hymnes, conduit ainsi avec prudence jusqu'au port du tombeau dans le cimetière où descendit le navire usé de sa vieillesse bénie.

Ces détails sont fort à la louange du peuple d'Edesse : Rabboula avait converti des milliers de Juifs et des myriades de païens, ce qui ne va pas d'ordinaire sans quelques violences, il avait détruit des lieux de réunions et des oratoires, vexé et frappé des particuliers, il avait voulu faire de sa ville une sorte de monastère, il avait expulsé ceux qui ne pensaient pas comme lui, et on nous apprend que tous, clercs, laïques et Juifs, le plaignaient, et que si on craignait de voir déchirer son corps, ce n'était pas pour le brûler ou le jeter aux gémonies, comme cela aurait eu lieu dans bien d'autres villes, c'était pour en faire des reliques. Bienheureux Edesséniens !

Cependant le diphysite Ibas, celui-là même qui avait traité Mar Rabboula de tyran en 433, était nommé évêque d'Edesse sans encombre en 435 (ou 436) ; il a même eu une douzaine d'années tranquilles. Ensuite, comme il arrive

d'ordinaire, les mauvais souvenirs se sont estompés et on est devenu sensible surtout à la privation des distributions en argent et en nature. Quatre prêtres d'Édesse, poussés par Uranius, évêque syrien d'Himéria, ont accusé Ibas de garder l'argent pour lui : Il n'a pas mis à l'église un calice de grand prix qui lui a été donné ; il reçoit de l'argent pour les ordinations ; il donne les revenus de l'église à ses parents ; il a gardé une partie de l'argent recueilli pour racheter les captifs, il donne à ses parents les héritages qui lui viennent et les présents qu'on lui fait, par exemple des croix d'or et d'argent ; quand on a fait mémoire des martyrs, il a donné du vin en petite quantité, mauvais et boueux, qui venait d'être cuvé. Ces racontars ont occupé les évêques, commis pour juger le cas d'Ibas, à Tyr, puis à Beyrouth et de nouveau à Tyr du 1^{er} au 25 février 448. Les accusateurs se rendaient compte que les précédentes accusations feraient long feu, aussi ils y avaient mêlé, suivant la coutume de cette époque, des questions théologiques : Ibas aurait traité saint Cyrille d'hérétique, et, trois ans auparavant, à une réunion de ses clercs, il aurait tenu des propos hérétiques.

Ibas devait plus tard remettre à des clercs la gérance des biens de l'église et montrer ainsi qu'il n'y était pas attaché, s'il a traité Saint Cyrille d'hérétique, c'était avant qu'il ait expliqué ses anathématismes ; quant aux propos qu'on lui prête, il ne les a pas tenus, il les condamne et presque tout son clergé a signé qu'il ne les avait jamais entendus.

Mais cette longue procédure, Tyr-Beyrouth-Tyr, contre Ibas, permettait à ses ennemis de répandre de fausses nouvelles dans le peuple : « On racontait qu'il n'était plus orthodoxe, qu'il avait émis une foule de blasphèmes et qu'il avait fait beaucoup de choses contraires aux lois et à la foi catholique. » Le comte Chéréas écrivait au maître des divins offices : « Votre Piété et mon zèle ont empêché la ville métropole d'Édesse de déchoir du rang de cité, mais un mauvais démon y a excité un terrible incendie... pour éteindre ces nouvelles flammes il ne faut rien moins que l'autorité de votre nom.

C'est pourquoi j'ai exposé avec soin comment et par qui tout ce tumulte a été excité... Après avoir recouvré un instant sa paix habituelle, la ville a été de nouveau soulevée, quelques jours plus tard, par un mauvais démon qui s'est efforcé de ranimer l'incendie éteint ; et voilà que cet incendie dévaste tout, si vous n'arrivez à étouffer encore une fois les flammes. »

Nous aimerions connaître ce mauvais démon (Chéréas ne le flatte pas) qui a soulevé Édesse contre Ibas. C'est sans doute lui qui a rédigé les longues acclamations bien ordonnées adressées à Chéréas. C'est par contraste l'apothéose de Rabboula et c'est vers ce moment que nous placerions volontiers la rédaction de ses « belles actions ». Après avoir acclamé les empereurs, les Romains, les Hyparques, le stratélate, Chrysaphius, Urbicius, Anatole, Théodos et Chéréas lui-même, on criait¹ : Ibas en exil. Ibas a pillé l'Église. Le compagnon de Nestorius en exil. Personne n'accepte Iscariote, Iscariote à la potence. Ibas a enlevé les biens du public, Ibas a fondu les ustensiles de l'église. Ibas a pillé la sainte église, il a donné les biens des pauvres à sa famille. Les livres de Nestorius ont été trouvés chez Ibas, Ibas à l'amphithéâtre. Ibas le nestorien en exil. Ibas aux carrières. — On entendait par contre : Saint Rabboula, priez avec nous. Saint Rabboula a exilé Ibas. Qu'on nous exauce par ton intercession, Saint Rabboula. Saint Rabboula chassez Ibas, saint Rabboula intercédez avec nous. Ibas a corrompu l'enseignement orthodoxe de saint Rabboula².

1) Cf. l'abbé Paulin Martin, traduction des Actes du Brigandage d'Ephèse Amiens, 1874 (Extrait de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*), p. 18-22 ; 28-31 Ajoutons que l'évêque Ibas, déposé par Dioscore (449), a été rétabli à Chalcedoine (451). Il est probable qu'on avait traité « le mauvais démon » comme il le méritait, car Ibas semble avoir vécu bien tranquillement à Edesse jusqu'à sa mort survenue le 28 octobre 457 (ou 458).

2) L'année suivante (449) les pieux évêques, égyptiens et autres, réunis à Ephèse avec le très saint archevêque Dioscore, avaient des goûts plus « homicides » que les habitants d'Edesse, car leurs acclamations portaient : « Qu'Ibas soit brûlé au milieu d'Antioche. Au feu Ibas et tous ceux qui le soutiennent. Empereurs, tuez Ibas, nous vous en supplions. Nestorius et Ibas au feu tous les deux ensemble. » Ces acclamations font grand honneur au chef de chœur, Dioscore, qui avait déjà opéré avec saint Cyrille au premier concile d'Ephèse. Lorsque l'empereur Marcien a pris à Chalcedoine le bâton du commandement, ces saints évêques du deuxième

9. — *Conclusion et synthèse.* — Nous avons tenu jusqu'ici à mettre les textes sous les yeux des lecteurs. Cette méthode objective conduit à une rédaction qui peut paraître un peu touffue et qui demande un essai de synthèse.

Au temps de Rabboula, il était de mode de ne connaître que des amis ou des adversaires ; les premiers étaient qualifiés de saints et les derniers de « fumier pour engraisser la terre ».

Aujourd'hui on a plutôt tendance à rapprocher l'histoire du roman, en choisissant des traits particuliers, fournis souvent par une grande érudition, qui permettent de créer un caractère et de le mettre en relief, soit pour l'amusement soit pour l'édification des lecteurs.

La méthode objective semble demander de se pénétrer des conditions de temps et de lieu, et des circonstances qui dominant et dirigent une vie, de ne pas croire qu'un homme bon l'est en tout et à tous les points de vue, *Justus septies in die peccat*, mais par contre de ne pas supposer, sans motifs péremptoires, qu'un homme respectable par bien des côtés puisse devenir foncièrement mauvais par d'autres.

Le caractère dominant de Rabboula est l'ascétisme, un ascétisme rigide qui lui est venu sur le tard, absolu et tyrannique, qui lui a fait abandonner biens et famille pour s'y consacrer tout entier. Il n'a pas hésité à engager dans cette voie ses jeunes enfants pour les faire bénéficier, dès leur plus jeune âge, de cette vie idéale qu'il avait eu tant de peine à découvrir. Au-dessus de l'ascétisme, il ne voyait que la palme du martyr et, s'il n'avait tenu qu'à lui, il l'aurait cueillie sur les degrés du temple de Balbek.

La mode était alors de chercher les évêques dans les couvents. Rabboula, qui était de race syrienne, mais qui avait

concile d'Ephèse ont dit que Barsauma, qui ne savait pas le grec, avait tout crié à lui seul, et qu'il était le pelé, le galeux d'où venait tout le mal. Jusqu'ici on a cru les pieux évêques, mais nous espérons trouver l'occasion, sinon de réhabiliter entièrement Barsauma le Syrien, du moins de nous donner la peine de le comprendre et de tâcher de le faire comprendre.

appris du grec à l'école de sa ville natale, et dont les aumônes et la renommée ascétique étaient venus jusqu'à Édesse, avait plus de titres que tout autre pour devenir métropolitain de l'Osroène. Dès sa nomination, il lui a semblé — et il n'y a rien là qui puisse nous étonner — que le plus grand service qu'il pouvait rendre à sa ville épiscopale était d'en faire un monastère bien réglé, avec les clercs, les moines, les confréries et dix-huit groupes de diaconesses pour encadrer les séculiers. Cela entraînait la suppression des théâtres et des cirques, la conversion des hérétiques obtenue de gré ou de force — c'est le *Compelle intrare*, Luc., XIV, 23 —, l'obéissance aux lois de l'église et la pratique des vertus chrétiennes. Il y avait certainement, même dans son clergé, des « mauvais démons », du genre de ce « mauvais démon » qui devait plus tard rendre la vie si dure à l'évêque Ibas. Rabboula les faisait flageller juste assez pour les ramener à de meilleurs sentiments. Quant aux irréductibles, il les « recommandait » au pouvoir civil. Cela lui attirait, non sans quelque raison, la qualification de *tyran*, mais son ascétisme lui valait le respect, sinon l'amour, de tous : il continuait à s'habiller et à jeûner comme au temps où il était simple moine. Toute sa maison épiscopale était, comme lui, au régime que nous pouvons qualifier « du pain sec », car l'huile et le vin ne paraissent pas sur sa table. Chaque année, il passait quarante jours dans son ancien monastère de Qennesrin pour se retremper dans les pratiques monacales.

La fondation de deux hôpitaux et sa charité inépuisable envers les pauvres et les mendiants de la ville et de la campagne, lui attiraient l'amour intéressé de nombreux hommes prêts à le soutenir. Moines et clercs n'étaient pas oubliés. Pour trouver des ressources, il n'a pas hésité *au début* devant la vente des biens ecclésiastiques ; il a décrété que ses clercs devraient laisser leurs biens à l'église ; suivant un procédé assez commun, il a même été chercher des secours à la capitale.

Il n'a sans doute pas été seul à y aller : Quatre prêtres d'Édesse ont été jusqu'à Constantinople pour accuser son

successeur Ibas, il a dû s'en trouver quelques-uns pour y monter lors de l'ordination de Sisinnius (426) et pour lui reprocher de les avoir flagellés plus qu'il n'était nécessaire. Ils ont sans doute montré encore quelque trace des coups. Des évêques, plus proches de la civilisation et de la culture hellénique que des pratiques monacales des déserts syriens, ont pu s'en montrer scandalisés, et Théodore de Mopsueste a été leur porte-parole. L'humble moine Rabboula aurait supporté patiemment tout reproche, même injustifié, mais le métropolitain de l'Osroène, qui avait charge de conduire ses diocésains au ciel et qui était persuadé — beaucoup ajouteront : avec grande raison — que les punitions corporelles seules pouvaient avoir raison de bien des « mauvais démons syriens » a souffert, dans sa dignité, de se voir diminué devant ses collègues et ses diocésains.

Il a soupçonné dès lors que Théodore, qui se trompait sur ce point, pouvait aussi se tromper sur d'autres, il a étudié ses ouvrages ; il a recueilli les bruits qui couraient sur son compte et, vers 429, à l'occasion d'un nouveau voyage à Constantinople, il a peut-être été le premier à remarquer que les deux natures de Nestorius se trouvaient déjà chez Théodore. D'ailleurs les nombreux chargés d'affaires, entretenus par saint Cyrille, ont circonvenu le métropolitain de l'Osroène, ont été généreux pour ses œuvres et l'ont mis au courant de la controverse qui ne portait guère au début que sur l'interprétation du titre de Mère de Dieu et sur « deux natures unifiées en une seule nature » ou bien « deux natures unies en une seule personne ». Il a sans doute parlé et même prêché en grec et il a rapporté à Édesse une petite homélie écrite en syriaque qu'il était censé avoir prononcée devant et contre Nestorius.

Rabboula est arrivé en retard à Éphèse (431), il a dû être sollicité par les Égyptiens, cependant il a apposé ou laissé apposer sa signature sur trois pièces hostiles à saint Cyrille ; ce n'est qu'après son retour à Édesse qu'il s'est déclaré monophysite. Ses largesses, qui allaient jusqu'au désert de Jérusalem,

salem, lui donnaient grande influence, aussi saint Cyrille le flattait, le soutenait, lui envoyait ses œuvres à faire lire et à traduire en syriaque et lui écrivait qu'il approuvait sa campagne contre Théodore de Mopsueste, cette « racine de Nestorius ».

Lorsqu'en l'année 433, les amis de l'Église ont mis fin au schisme en se faisant des concessions mutuelles, Rabboula s'est retrouvé en communion avec les Orientaux et avec l'Église entière, comme en témoigne encore la lettre d'Ibas, et c'est dans une ville « où la paix régnait comme auparavant » que le grand lutteur a dit : *J'ai combattu le bon combat, j'ai conservé ma foi*¹ et « a rendu joyeusement son âme à son maître² ». Quinze années plus tard, lorsque le temps a fait oublier les heurts et a cicatrisé les blessures, on a pu faire crier au peuple d'Édesse — et nous nous joignons volontiers à lui : — « Mar Rabboula, intercédez pour nous. »

14 mars 1931.

François NAU.

1) II Tim. IV. 7.

2) Overbeck, 206, 24. Bodjan, 447.